

Sujet : [INTERNET] Concertation préalable relative au projet de révision du SAGE Boutonne

De : Marie Catherine LE GOFF <mariclegoff@sfr.fr>

Date : 21/05/2023 09:26

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Avis défavorable

Depuis 30 ans, la boutonne fait partie de mon environnement.

En tant que citoyenne et riveraine, je trouve inadmissible de reporter la date d'atteinte de l'équilibre des masses d'eau de 2021 à 2027 pour permettre le prélèvement d'eau en période estivale pour quelques irrigants qui n'ont pas su modifier leurs pratiques agricoles et se libérer de cette contrainte et ce malgré l'accompagnement dont ils bénéficient depuis plus de 10 ans.

Au fil des années j'ai vu et je vois se dégrader la biodiversité de cette rivière. Moins de poissons, d'insectes, d'oiseaux. Changements qui semblent s'accélérer.

Ce report de 5 ans, 5 ans de plus, quel sera le coût environnemental que vous envisagez et êtes prêt à accepter?

Nous amènera -t-il vers une dégradation irrémédiable ? Je refuse ce risque.

Je renouvèle mon avis défavorable

Marie Catherine LE GOFF

--

Cet e-mail a été vérifié par le logiciel antivirus d'Avast.

www.avast.com